POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION Du 3 MAI 2023
PV N.31

PRESIDENT : M Bernard COUDERT
PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard
EXCUSES : MM. FALL Angelo – WILLIAMS Jérémia

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

FINALE CHALLENGE U11 ET U13

- **13 mai 2023 : Challenge LACORRE** se déroulera à AIXE SUR VIENNE

- **03 JUIN 2023 : Challenge CAILLETON** – BOUCHER et VILLEDIEU se dérouleront à AIXE SUR VIENNE

CATEGORIE U13

Défis techniques :

- **Journées impaires : double 8**
- **Journées paires : Jonglerie**

POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CHAMPIONNAT

- U13 D3 PA, le match du 06/05 opposant JS LAFARGE à ENT EFVV/EFG se jouera à 13h30 au stade de la Basse à Limoges

- U13 D3 PC Suite à l'accord des 2 clubs, le match en retard FOOT SUD 87 – RILHAC RANCON 3 se jouera le mercredi 3 mai à 18h à St Paul

- U13 D3 PB Le match du 13/05 opposant PAYS AREDIEN à ALOUETTE LIMOGES se jouera à 15h30 sur le stade Jules Ferry de St Yrieix La Perche

- U13 D3 PB Suite à l'accord des 2 clubs, le match en retard LIMOGES ALOUETTE 2 – VERNEUIL 3 se jouera le mercredi 10 mai à 18h30 au stade de l'Auzette

- U13 D1 Suite à l'accord des 2 clubs, le match GJ EFPN 1 – VERNEUIL 1 se jouera le 13/05 à 14h30 au stade Robert Herbin de Nexon

CHALLENGE CAILLETON

Les 4 clubs qualifiés pour la finale du 3 juin à Aixe sur Vienne sont :

ASA BOSMIE CHARROUX 2 – FC BOISSEUIL 87 1 – JA ISLE 3 – SA LE PALAIS SUR VIENNE

CHALLENGE BOUCHER

Plateau 3 non joué du samedi 1 avril : suite à la demande du club de l'OCCITANE et après accord des 4 clubs, le plateau se jouera **le mercredi 10 mai 2023 à 14H30.**

CATEGORIE U11

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU

POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CHALLENGE LACORE

EQUIPES qualifiées pour La finale du challenge LACORE qui se déroulera le Samedi **13 Mai 2023 à AIXE SUR VIENNE** :

LIMOGES FOOTBALL 1 – US LIMOGES LA BASTIDE 1 – JA ISLE 1 – OCCITANE FC 1 – US COUZEIX-CHAPTELAT 1 – ENTENTE BEAUNE/BONNAC – ENT AUREIL/EYJEAUX/BOISSEUIL 1 – CA RILHAC RANCON 1 – SA LE PALAIS SUR VIENNE 1 – AS BOSMIE CHARROUX 1 – AURENCE/ROUSSILLON 1 – CS FEYTIAT 1 – SC VERNEUIL SUR VIENNE 1 – LIMOGES BEAUBREUIL 1 – ENTENTE FCCL/SEREILHAC 1 – AS AIXE SUR VIENNE 1

ABSENCE PLATEAU :

- D1 P5 absence de JS LIMOGES LAFARGE 1
- D2 PB p2 absence de PAYS DE NEXON 1
- D2 PB p3 absence de LIMOGES FOOTBALL
- D3 PA p5 absence de ST PRIEST SOUS AIXE
- D3 PC p2 absence de US NANTIAT
- D3 PC p3 absence de US BESSINES 2

AMENDE :

Amende de 11€ au club de PAYS AREDIEN 2 pour son forfait en D3 PA plateau 3

Amende de 11€ au club de FC 2 VALLEES pour son forfait en D3 PA plateau 2

Amende de 11€ au club de FOLLES 1 pour son forfait en D3 PC plateau 1

Amende de 11€ au club de OCCITANE FC 1 pour son forfait en D2 PB plateau 1

CATEGORIE U9/U7

Rappel : **les comptes rendus de plateau** (feuille de licences comprise) pour les catégories U7 et U9 sont **obligatoires et doivent être renvoyés** au District par le club organisateur sous 48H ou au plus tard le mercredi suivant le plateau

POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

U7 : Manque Compte Rendu de plateau du 29 avril de :

BESSINES MORTEROLLES

AS PANAZOL

US ST TEONARD

OCCITANE FC

AURENCE ROUSSILLON

U9 : Manque Compte Rendu de plateau du 29 avril de :

BESSINES MORTEROLLES

EFPN

EFG 87 VEYRAC

JA ISLE

LAFARGE LIMOGES

U9/U7 : RAPPEL : Tout plateau annulé doit être signalé au District.
La commission Foot Animation vous informe que si un club ne peut pas organiser son plateau, c'est automatiquement un club du même secteur qui devra recevoir afin que les enfants puissent jouer.

Fête des débutants : le 10 juin 2023 au stade de LIMOGES BEAUBLANC à 9H45.

La présence des clubs concernés est obligatoire.

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous comptons sur vous pour nous renvoyer le coupon réponse avec le nombre d'équipes et de joueurs impérativement avant le vendredi 26 mai 2023

POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Limoges, le 06 Avril 2023

FOOT ANIMATION
INVITATION
POUR LA FÊTE DES DEBUTANTS
U6 / U6F / U7 / U7F

Le District de Football de la Haute-Vienne a le plaisir de vous inviter à la **FÊTE DÉPARTEMENTALE DES DEBUTANTS** qui aura lieu le :

SAMEDI 10 JUIN 2023
(matin uniquement)
à LIMOGES BEAUBLANC

Présence des clubs **à 9 h 45**

Afin d'organiser au mieux cette fête, veuillez nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous,

Pour le Vendredi 26 Mai 2023 dernier délai.

Pour plus de renseignements contacter le District de Football de la Haute-Vienne.
Nous vous rappelons que cette journée sera également la Fête du Football !!!

.....

COUPON-RÉPONSE FÊTE DÉPARTEMENTALE DES DEBUTANTS

CLUB : .....

☐ PARTICIPERA à la fête des Débutants

☐ NE PARTICIPERA PAS à la fête des Débutants

Nombre d'équipe participant à cette manifestation : U7/U7F (U7/U6) : .....
Nombre total de joueurs participant à cette manifestation : .....

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE - 4 rue de La Rochefoucauld - BP 1036 - 87050 Limoges Cedex
Téléphone : 05.55.77.35.40 - Fax : 05.55.77.08.34
district@foot87.fff.fr https://foot87.fff.fr

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI